



Jodoigne, le 27 juin 2022

Commande des repas pour les mois d'août, septembre et octobre 2022

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous continuerons à collaborer avec la société TCO. Les prix des repas chauds augmentent légèrement, à savoir :

- Repas chaud pour les enfants de maternelle: 3,80 €/jour
- Repas chaud pour les élèves de primaire: 4,20 €/jour
- Potage seul, à consommer avec le pique-nique: 0,70 € / bol/jour

Cette année, nous vous proposerons le service des repas chauds dès le 1^{er} jour de la rentrée, à savoir le lundi 29 août. Attention cependant, le paiement devra nous parvenir pour le 10 août !

Le paiement se fera toujours de façon anticipée par virement bancaire pour la date prévue et tiendra lieu d'inscription. Si votre enfant est malade, les repas ne seront déduits de la facture suivante qu'à certaines conditions : vous devrez avoir prévenu le secrétariat de l'absence par téléphone ou par mail la veille (ou le vendredi pour le lundi) **avant midi**. Nous ne savons malheureusement rien faire pour les absences du jour-même, tout repas non décommandé la veille nous étant facturé.

La première commande couvrira exceptionnellement 2 mois (et 2 jours), août, septembre et octobre. Si vous désirez inscrire votre (vos) enfant(s) aux repas chauds pour le début d'année, veuillez verser la somme de :

- Repas chauds en maternelle (un repas = potage, plat et dessert) : 117,80€
- Repas chauds en primaire (un repas = potage, plat et dessert) : 130,20€
- Potage (à consommer avec le pique-nique de la maison): 21,70 €

sur le compte **BE52 7320 0601 9509** en mentionnant les nom, prénom et classe de votre (vos) enfant(s) pour le **10 août au plus tard**. Cette date correspond à celle où le paiement doit nous être parvenu pour que l'inscription soit prise en compte.

Je vous remercie de votre compréhension et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Véronique Lacroix